

Prospect 15 – COS

Compte-rendu de l'intervention de Luc Laurent – 28.09.07.

Poursuivant son travail de réflexion et de mise à jour de ses schémas de travail, le Comité d'Orientation Social a voulu consacrer une année à la thématique du logement. Peu de nos concitoyens savent que si le droit à la propriété est reconnu depuis bien longtemps, le droit au logement est tout récent. C'est dans ce cadre qu'une trentaine de représentants des CPAS de l'Arrondissement de Dinant ont répondu à l'invitation de Prospect 15 qui avait invité à la table de travail Monsieur Luc Laurent, Directeur Général du Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie et sa collaboratrice, Madame Geneviève Longrée.

Intervention de Monsieur Luc Laurent, Directeur Général du Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie

Monsieur Laurent dresse un état de la situation du logement en Wallonie. Le logement est une compétence essentiellement régionale basée notamment sur la solidarité. Cette dernière notion est aujourd'hui mise à mal tant au niveau de la nation (ce n'est pas la peine de faire un dessin) que de l'Europe et du Monde (globalisation, délocalisation,...) et qu'au niveau de la Région Wallonne à l'intérieur de laquelle on assiste à une modification importante du public du Fonds du Logement, due notamment à la fragilisation des secteurs socio-économiques.

Aujourd'hui, la politique sociale du logement est face à divers enjeux :

- Le logement durable (Kyoto, directives européennes,...) et ses implications en matière du coût des matériaux, du chauffage,... ;
- Les attentes des acheteurs: la très forte demande complique encore la situation et la nécessité de répartir de manière équitable ;
- La mauvaise image du logement social (la situation à Charleroi les mois passés) ;
- La vente de 10.000 logements sociaux et la décision de créer 2.000 logements publics et subventionnés par an ne permettent pas de rencontrer l'ensemble des besoins ;
- La progression inégale prix des terrains/maisons vs salaires. Ceci a notamment comme conséquence inattendue le fait que de nombreux «keyworkers» ne pourront plus habiter dans les villages qu'ils desservent ;
- La question de la mixité sociale, des solidarités familiales mises en péril aujourd'hui par le difficile accès au logement.

A titre de comparaison, des postes tels que l'eau, l'éclairage et le loyer qui représentent autour de 20% d'un budget grimpent facilement à plus de 40% pour les faibles revenus.

Partant de cela, Madame Longrée, collaboratrice du Fonds du Logement, a présenté une série d'exemples réalisés par le Fonds du Logement dans les communes d'Hastière, Havelange, Rochefort et Yvoir.

La tâche du Fonds du Logement est de créer des logements adaptés pour les familles nombreuses, pour des ménages qui souhaitent quitter une caravane ou un chalet situé en zone de loisirs, et cela en partenariat avec les communes, les CPAS, les Agences Immobilières Sociales et toutes les associations actives au niveau local. Par exemple, une collaboration avec la CPAS d'Yvoir a permis à des ménages en situation de précarité de rester dans leur logement, d'en améliorer grandement les conditions ainsi que d'augmenter l'offre de logements à loyer modéré dans l'entité (Place des Combattants).

En cohérence avec la vie locale, un objectif du Fonds du Logement est de rénover dans le respect de l'harmonie du bâti rural et du style architectural des villages, soit par le biais d'achats-rénovations, d'emphytéoses, en intégrant les préoccupations environnementales (utiliser le chauffage à bois là où la commune permet l'achat de bois communal).

Le Fonds soutient également les démarches d'insertion professionnelle en travaillant avec des entreprises de formation par le travail (EFT). Ici se rejoignent les préoccupations de formation et de mise à jour des connaissances, les exigences des architectes du Fonds permettant aux jeunes travailleurs de mettre à jour leurs capacités.

Au-delà de ces exigences déjà importantes, le Fonds du Logement veut assurer un accompagnement social des familles visant à favoriser la stabilité dans le logement, l'intégration dans le quartier et la participation à la vie sociale.

S'en suivit un large débat montrant l'intérêt des participant(e)s au terme d'une présentation convaincante, cohérente, enthousiasmante, et mettant la solidarité au premier plan. Sans aucun doute, ces nourrissantes interventions alimenteront-elles le travail de l'année du COS.

Les prochaines thématiques du Comité d'Orientation Sociale concerneront d'une part, les aides et l'appui technique en matière de logement (ancrage local,...) en collaboration avec le Cabinet Antoine et d'autre part, le fonctionnement des Agences Immobilières Sociales.